



Comuniqué de presse  
1er septembre 2022

## L'ENTREPRISE FRANÇAISE PONY DÉPLOIE 20 TROTTINETTES ET 40 VÉLOS ÉLECTRIQUES EN LIBRE-SERVICE À OLIVET

À partir du 5 septembre, 20 trottinettes électriques et 40 vélos à assistance électrique en libre-service seront disponibles à Olivet. La ville a en effet sélectionné l'entreprise angevine pony pour proposer une nouvelle offre de mobilité aux Olivetaïnes et aux Olivetaïns.



### Des trottinettes et des vélos électriques accessibles via l'application pony

Pour déverrouiller une trottinette ou un vélo électrique, les Olivetaïnes et les Olivetaïns devront télécharger l'application pony disponible sur l'AppStore (iOS) et Google Playstore (Android).

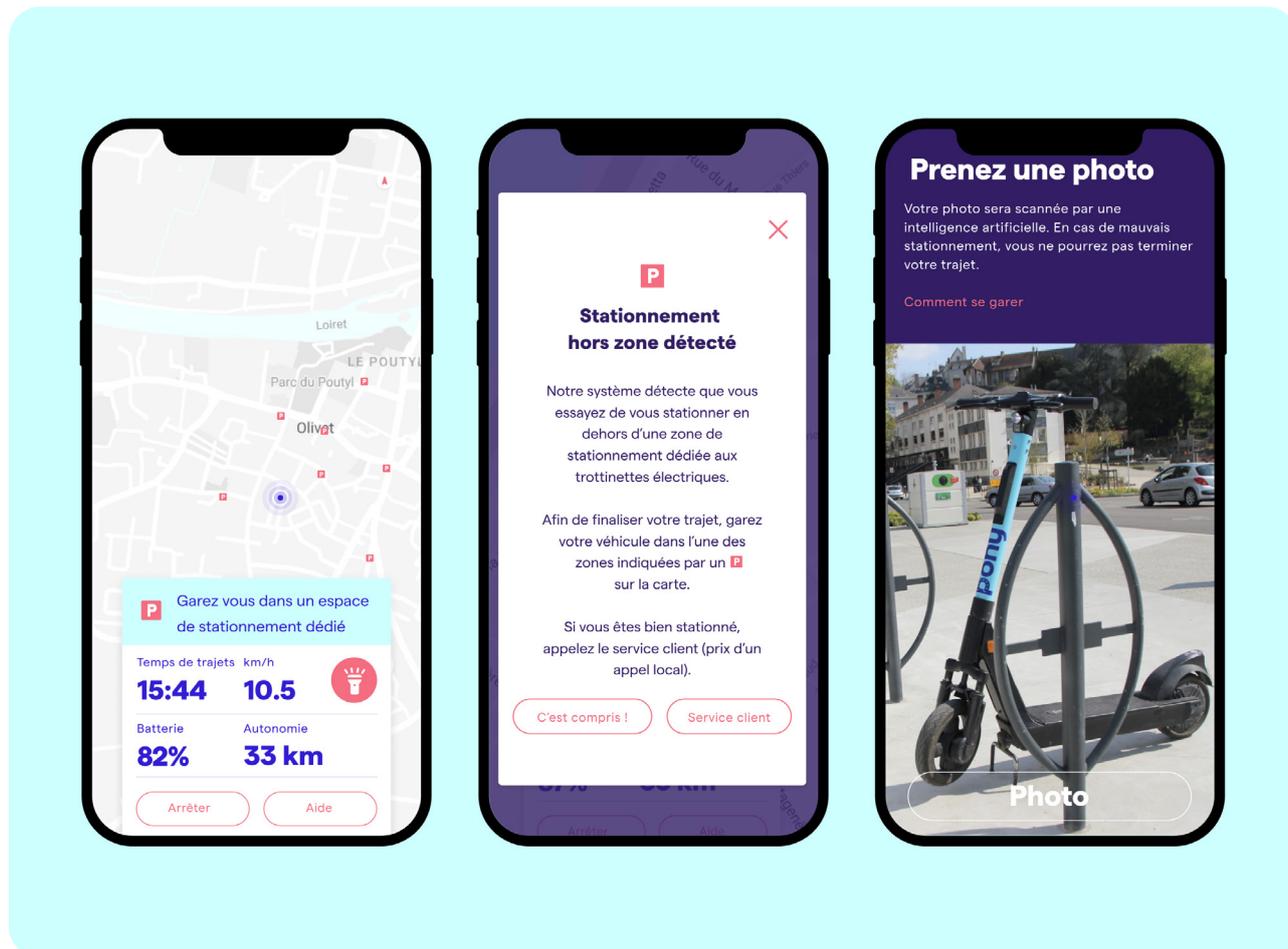
Une fois l'application installée, il suffit d'entrer une carte de paiement électronique et de scanner le QR code situé sur le guidon de la trottinette ou du vélo pour débuter un trajet.

### Un stationnement ordonné grâce à une technologie unique

Après avoir effectué leur trajet, les utilisateurs doivent stationner et verrouiller leur trottinette ou leur vélo sur l'un des espaces de stationnement définis par la ville d'Olivet et pony : les arceaux à vélo et 12 espaces dédiés.

Grâce à une technologie unique dite de geofencing, pony empêche les utilisateurs de terminer leur trajet en dehors de ces espaces. Une notification indique aux utilisateurs l'impossibilité de mettre fin à leur course lorsque leur véhicule n'est pas géolocalisé sur un espace dédié.

Afin de s'assurer du bon positionnement du véhicule, pony demande également aux utilisateurs de prendre une photo de leur trottinette ou de leur vélo au moment de finaliser leur trajet.



En cas de mauvais stationnement, les utilisateurs s'exposent à une pénalité de 10€.

### **Des lignes de transport en commun en mobilité douce : le vélopolitain !**

Afin de s'adapter aux besoins et usages de chaque Olivétaine et Olivétain, pony propose plusieurs tarifs de location de ses vélos et de ses trottinettes.

Le tarif standard est composé de frais de déverrouillage de 1€ et d'une tarification à la minute de 0,15€ par minute.

Un abonnement au tarif de 39€ par mois permettra d'effectuer un nombre illimité de trajets. Pour les moins de 26 ans, cet abonnement illimité est à 29€ par mois.

Pony et la ville d'Olivet ont par ailleurs défini des axes le long desquels le tarif du trajet est fixe : le vélopolitain. Peu importe la distance, peu importe le temps de parcours, le prix du trajet est alors de 1,6€.

Pour bénéficier du tarif vélopolitain, les utilisateurs doivent débuter et finaliser leur trajet sur l'une des 12 places de stationnement estampillées Vélopolitain. Elles sont indiquées par un V de couleur violette dans l'application pony.



## Des trottinettes et des vélos haut de gamme

Les vélos et les trottinettes pony disponibles à Olivet sont dotés d'une multitude d'équipements qui permettent d'assurer le confort et la sécurité des utilisateurs, le respect de l'environnement et de l'espace public.

Dans le détail, la trottinette dispose des équipements suivants :

- Un double système de freinage à la fois mécanique et électromagnétique situé au niveau de la roue avant et de la roue arrière de la trottinette et du vélo ;
- Des éclairages puissants, blanc à l'avant et rouge à l'arrière ;
- Une double suspension hydraulique et de grandes roues pour franchir aisément les irrégularités de la voirie ;
- Une double béquille centrale pour assurer la stabilité du véhicule à l'arrêt ;
- Une batterie amovible permettant aux véhicules d'être disponibles 24/7.

Le vélo dispose quant à lui :

- Un système de freinage avant et arrière ;
- Des éclairages puissants, blanc à l'avant et rouge à l'arrière ;
- Une hauteur de selle réglable afin de s'adapter à toutes les tailles ;
- Des pneus pleins pour empêcher les crevaisons ;
- Une batterie amovible assurant une disponibilité 24/7.

Les vélos et les trottinettes pony ont une vitesse maximale de 25km/h et ont un bilan carbone de 29g de CO2 par kilomètre parcouru soit 9,3 fois moins qu'une voiture individuelle.

## **Un modèle économique participatif : les vélos et trottinettes pony appartiennent aux habitants**

Pony est fondée autour d'un modèle économique unique : les véhicules appartiennent aux habitants. À chaque trajet réalisé, 50% des revenus générés seront reversés aux propriétaires locaux. Avec l'autre moitié des revenus, pony s'occupera de la logistique et de la maintenance.

Les Olivetaines et Olivetains pourront ainsi adopter une trottinette pony afin de la laisser en partage. La date de la vente sera annoncée dans les prochaines semaines, directement via l'application pony.

### **Contacts presse**

#### **Anna Porcher**

Chargée des relations publiques de pony  
anna@getapony.com  
06 01 29 12 29

#### **Sophie Cazin**

Directrice de Cabinet et de Communication de la ville d'Olivet  
sophie.cazin@olivet.fr  
06 85 48 23 32

### **A propos de pony**

Pony est une entreprise française de location de vélos, de vélos à assistance électrique et de trottinettes électriques en libre-service. Créée par Paul-Adrien CORMERAIS et Clara VAISSE, pony est implantée dans plusieurs villes européennes où ses services sont plébiscités par les habitantes et les habitants.

L'entreprise est fondée sur un modèle participatif original où chaque véhicule est la propriété d'un particulier qui récupère la moitié des revenus de chaque trajet effectué.